



PRESENTATION AMDE 2022-2023



Composition et organigramme de l'association

Bureau Exécutif

Président :

Martin GENDROP
Parcours REI

Vice-Présidente :

Charlotte BUSCOZ
Parcours REI

Secrétaire Générale :

Justine COLOMBIE
Parcours SJUE

Trésorier :

Berkay KESKIN
Parcours DEAF

Pôle Communication :

Lori DENELLE
Parcours REI

Pôle Organisation :

Sarah AUCLAIR
Parcours FRAPP

Pôle ALUMNI :

Yasmine CHOUARI
Parcours REI

Pôle Actualités :

Enzo TROKSA
Parcours REI

Membres :

Toute personne faisant partie du Master Droit Européen, tout parcours confondus

Qu'est-ce que l'AMDE ?

- L'association du Master de Droit Européen (AMDE) sert de passerelle entre l'administration de l'UPEC et les étudiant.e.s
- L'association s'occupe de communiquer, d'aider, et de soutenir l'ensemble des étudiantes et des étudiants des Masters Droit Européen (Master 1, M2 Systèmes juridiques européens, M2 Droit Européen des Affaires, M2 Relations Economiques Internationales et FRAPP)
- L'association organise de nombreux évènements divers et variés pour permettre aux étudiantes et étudiants d'avoir les meilleures connaissances possibles dans leur domaine mais également de faire rayonner les Masters Droit Européen à l'échelle européenne et internationale
- L'association sert également de centre névralgique à toutes les interrogations et demandes de toutes tous afin d'étudier dans les meilleures conditions possibles
- L'association est ouverte à toutes les étudiantes et tous les étudiants du Master Droit Européen, tout parcours confondus.

Le Bureau Exécutif

- **Le Président** : Le Président est le représentant de tous les Masters Droit européen. Il représente les masters dans les différents évènements ainsi qu'auprès de l'administration et du corps enseignant de l'UPEC. Il dispose des prérogatives de vote, de nomination ainsi que de représentation.
- **La Vice – Présidente** : La Vice-Présidente est également une figure de la représentation étudiante auprès de toutes les instances administratives de l'Université. Elle dispose des mêmes prérogatives que le Président et le seconde dans certaines tâches de nomination et de représentation.
- **La Secrétaire Générale** : La Secrétaire générale a pour mission la bonne gestion de l'administration. Elle tient à jour les fichiers adhérents, la gestion par correspondance, l'organisation administrative de l'association et des liens avec l'administration et le corps enseignant mais également la rédaction des procès-verbaux lors des AG. Son rôle est principalement administratif mais, la Secrétaire Générale s'occupe également de la bonne cohésion entre toutes et tous.
- **Le Trésorier** : le Trésorier a pour mission la gestion financière de l'Association. Il a pour mission de faire un contrôle régulier de l'état du compte bancaire de l'Association, de collecter les cotisations et subventions mais il lui incombe également un rôle de conseil sur les dépenses envisagées.

Le Pôle Communication

En quoi ça consiste ?

Le pôle Communication a pour mission d'assurer la visibilité de l'Association à l'extérieur de son cadre mais également de favoriser les échanges entre ses membres.

Pour ce faire, le pôle Communication utilise de nombreux outils comme les réseaux sociaux : Instagram, Facebook et LinkedIn, la gestion d'une newsletter, etc.

Ce pôle sert principalement de relai essentiel à la communication entre l'association et les étudiant.e.s. Il servira notamment à informer sur les projets, colloques, soirées, photo de promo,...

Pour qui ?

- Le pôle Communication peut intéresser les personnes portant un intérêt pour la création et l'élaboration d'une image de l'Association.
- Le pôle Communication peut également être attrayant pour les étudiantes et étudiants intéressés par la gestion des réseaux sociaux : publications, réponses aux messages privés, commentaires, stories, etc.

Le Pôle Organisation

En quoi ça consiste ?

Le pôle Organisation (ou évènementiel) a pour mission d'assurer l'organisation d'évènements entre étudiant.e.s mais également avec des professionnels juridiques, politiques reconnus.

Il sert de fondement même à la création de tous les évènements que l'association organisera : soirées, photo de promo, colloques inter-associatifs et interdisciplinaires.

Ce pôle est le centre de toutes les innovations et de toutes les créations pour organiser au mieux tous projets permettant le rayonnement des Masters de Droit européen.

Pour qui ?

- Le pôle Organisation peut intéresser les personnes portant un intérêt pour l'évènementiel, l'organisation de projets.
- Le pôle peut également intéresser toutes les personnes ayant des compétences organisationnelles mais aussi la volonté d'établir de nombreux projets et de s'améliorer d'évènements en évènements.

Le Pôle ALUMNI

En quoi ça consiste ?

Le pôle ALUMNI est le pôle qui a pour mission de permettre un rapprochement entre les étudiantes et étudiants de Master 2 et des professionnels du droit pour favoriser une transition vers le monde juridique professionnel.

Ce pôle est donc un pont entre le monde étudiant et le monde professionnel permettant donc une meilleure communication, une meilleure préparation pour le futur mais également une meilleure intégration.

Pour qui ?

- Le pôle ALUMNI peut être attrayant pour les personnes intéressées à l'idée de contacter des professionnels du droit afin d'établir une connexion avec les étudiants du Master.
- Ce pôle peut également intéresser les personnes souhaitant aider les étudiant.e.s de bénéficier d'une aide concrète pour mettre un pas dans le monde professionnel juridique et de développer des compétences pratiques et essentielles pour compléter leurs acquis.

Le Pôle Actualités Juridiques

En quoi ça consiste ?

Le pôle Actualités Juridiques a pour mission d'assurer la création et la mise à jour d'actualités juridiques en matière de droit européen et international.

Pour ce faire, le pôle Actualités Juridiques aura la charge de publier assez régulièrement des articles reprenant les problématiques européennes et internationales. Ce pôle sera un outil essentiel pour valoriser à la fois le Master Droit européen (tous parcours) mais également tous les auteur.e.s qui seront médiatisés par les réseaux sociaux de l'association.

Pour qui ?

- Le pôle Actualités Juridiques peut intéresser les personnes portant un intérêt pour l'information, la recherche et la rédaction d'articles.
- Le pôle Actualités Juridiques peut également être attrayant pour les étudiantes et étudiants ayant de bonnes capacités rédactionnelles et méthodologiques mais aussi pour toute personne souhaitant questionner les enjeux juridiques actuels.

Le Programme (non-exhaustif)

I- Communication

- Nous souhaitons développer et favoriser le lien entre l'administration de l'UPEC et les étudiant.e.s
- L'élaboration d'un contenu digital comprenant la création et publication de vidéos, d'interviews, de présentation divers corps de métier, de points d'actualités juridiques, d'un journal associatif, etc.
- Le développement de réseaux sociaux actifs et toujours présents pour informer, aider toutes les étudiantes et les étudiants du Master Droit Européen, tout parcours confondus.
- Garder un lien fort entre l'association et les étudiant.e.s qui permet une meilleure cohésion au sein des Masters Droit européen.
- Création de potes de délégué.e.s dans chaque parcours pour faire remonter au plus près les préoccupations et les idées des étudiant.e.s.

Le Programme (non-exhaustif)

II- Organisation

- L'organisation de colloques dans le domaine européen et international faisant intervenir des professionnels et de spécialistes des domaines sur des problématiques propres à la matière.
- L'organisation de colloques multidisciplinaires et inter-associatives. Les matières européennes et internationales se retrouvant très souvent au croisement d'autres matières, il serait intéressant d'aborder certains thèmes de façon transversale, en collaboration avec d'autres associations de l'UPEC.
- L'organisation d'un voyage à Bruxelles au sein des institutions européennes en lien avec Monsieur De La Rosa.
- L'organisation d'une photo de la promotion 2023 avec les directeurs Madame Clément- Wilz, Monsieur De La Rosa et Monsieur De Nanteuil

Le Programme (non-exhaustif)

III- Intégration

- L'organisation d'une soirée d'intégration ouverte à tous les Master 1 et les Master 2 de tous les parcours (Systèmes Juridique Européens, Droit Européen des Affaires, Relations Economiques Internationales, FRAPP) mais également des étudiants ERASMUS et THEMIS.
- L'intégration parmi les membres (excluant les pôles et le bureau exécutif) des étudiant.e.s du Master 1 Droit Européen sous réserve de motivation.
- La mise en place d'un pôle ALUMNI permettant un rapprochement entre les étudiantes et étudiants de Master 2 et des professionnels du droit pour favoriser une transition vers le monde juridique professionnel.

MERCI !

Merci pour l'attention que vous avez porté à cette brochure présentant l'organisation, le fonctionnement et le programme de l'association.

Nous souhaitons faire de l'association, un lieu de communication, d'écoute, de bonne entente et d'entraide entre tous les parcours.

Pour ce faire, nous souhaitons que chacun.e trouve sa place dans l'association et le Master Droit européen afin de passer cette année dans les meilleures conditions et pour que, tous ensemble, nous faisons rayonner notre Master à l'échelle nationale, européenne et internationale.

En espérant que notre vision, nos idées et notre enthousiasme suscitent votre intérêt, et vous encouragera à rejoindre l'expérience associative !!

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à nous contacter !

Merci.

Martin, Charlotte, Justine, Berkay